

Dans certains quartiers, les familles, isolées par la misère, ne fréquentent pas ou peu les bibliothèques, les structures culturelles locales. Elles ne les connaissent pas, n'y ont pas accès facilement, craignent de ne pas y être accueillies et voient ainsi s'aggraver leur exclusion du savoir, des richesses et pratiques culturelles. Et pourtant, face à cela, les plus pauvres, enfants, jeunes et adultes, affirment avec force leur désir et leur volonté d'accéder au savoir. Dans ces milieux défavorisés, le livre, la lecture sont, à la fois, synonymes d'échec, de honte, d'exclusion et symboles du savoir. Face à ce constat, le Mouvement ATD Quart Monde mène, depuis ses débuts, une action culturelle qui lui a permis d'acquérir une expérience de partage du savoir autour du livre, dans les quartiers défavorisés, à travers colportage de livres, pré-écoles, pivots culturels. Dans une centaine de villes de France, le Mouvement a créé des bibliothèques de rue, animées par des permanents ou des bénévoles, rejoints souvent par des jeunes, eux-mêmes issus de ces quartiers.

En 1990, le Ministère de la Culture – spécialement la Direction du Livre et de la Lecture – désireux de favoriser, au sein des institutions culturelles, une démarche d'ouverture en direction des publics les moins préparés à en être les usagers, et de résoudre les difficultés fréquemment rencontrées pour y parvenir, a entrepris, avec ATD Quart Monde, une réflexion sur ce thème : « Comment développer, avec les milieux les plus exclus, des pratiques susceptibles de leur permettre une expression culturelle et l'accès aux institutions culturelles ? »

C'est ainsi qu'est né, en 1990, le projet d'une formation expérimentale de médiateurs du livre dans les quartiers, d'une durée de deux ans.

Ce projet pilote est suivi par un comité de pilotage et un partenariat beaucoup plus large. La formation a commencé début 1992. Deux organismes ont reçu la mission de la mener à son terme, fin 1993 : ISIS-CREAI (Institut Supérieur d'Intervention Sociale-Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée) pour la formation générale et l'approche de la médiation, l'A.B.F. (Association des bibliothécaires de France) pour la qualification professionnelle d'auxiliaires de bibliothèques. Seize stagiaires, recrutés pour leur expérience antérieure d'animation de bibliothèques de rue et pour leur motivation, ont suivi une formation en alternance, dans des bibliothèques, en raison d'une présence mensuelle de trois semaines, onze mois par an, pendant deux ans.

Le choix des bibliothèques, lieu d'accueil des médiateurs, a nécessité une ample concertation entre les partenaires locaux des douze villes concernées (Marseille, Bordeaux, Grenoble, Vaulx-en-Velin, Rennes,

ÉCHOS

Profession :
médiateur du livre
dans les quartiers,
par François Guillot
volontaire permanent
ATD Quart Monde

ÉCHOS

Caen, Paris, Lille, Saint-Quentin, Amiens, Dunkerque, Sannois). Plusieurs conditions étaient nécessaires pour que puisse se réaliser le choix des sites : la volonté des élus locaux, celle des bibliothécaires pour expérimenter cette nouvelle fonction, la présence d'un candidat médiateur, la possibilité de l'accompagnement de sa formation par un tuteur associatif.

L'expérimentation s'est déroulée pendant deux ans avec les quatorze stagiaires qui allèrent au terme de la formation. Leur tâche n'était pas des plus simples puisqu'ils avaient à la fois à acquérir les compétences de bibliothécaires, et surtout à créer et développer des activités « hors les murs », pour atteindre les populations jusqu'alors exclues du livre et de la culture. Ils devaient concrétiser, vérifier, donner sens et contour à la définition initiale d'un médiateur du livre : « Être un pont, un relais, entre deux mondes qui ne se fréquentent pas et qui s'ignorent ». Enfin, il était attendu aussi que leur rôle puisse interpeller la profession de bibliothécaire et l'institution culturelle sur ses pratiques à l'égard des populations défavorisées. Ce dernier point était sans doute le plus délicat. En effet, au départ, à cause de leur origine sociale, le monde de la bibliothèque leur était étranger. Ensuite, ils n'y étaient insérés qu'avec un statut de stagiaires de la formation professionnelle. Malgré ces deux handicaps, ils ont pu trouver leur place, comme médiateurs, au sein de l'équipe de salariés des bibliothèques, gagner la reconnaissance de leurs compétences, notamment de leur connaissance des populations défavorisées...

À l'issue de cette première promotion de médiateurs du livre, l'heure est venue d'en faire l'évaluation, d'en tirer tous les enseignements pour envisager la possibilité de la reproduire et de la transférer dans d'autres domaines culturels (par exemple, la musique, les musées).

De nombreuses questions passionnantes sont maintenant au centre de cette évaluation. Pour la profession de bibliothécaire, le concept de médiateur du livre soulève de multiples questions : est-ce un métier ou une fonction ? Qui est le plus à même d'être médiateur : une personne issue des milieux exclus du savoir, des bibliothécaires volontaires ? Le médiateur se situe-t-il comme concurrent ou acteur complémentaire des bibliothécaires ? Les activités « hors les murs », comme les bibliothèques de rue, sont-elles des moyens ou une fin en soi ? Comment s'articulent-elles avec les activités de la bibliothèque ? Comment se sont transformées les pratiques des bibliothèques au contact des médiateurs du livre ? Etc.

D'ores et déjà, tous les partenaires de ce projet-pilote relèvent des résultats positifs.

Le premier tient à l'exceptionnelle motivation des stagiaires. Malgré leur condition de vie modeste, voire difficile pour certains et le déca-

lage de leur milieu avec celui de la bibliothèque, l'évolution des quatorze stagiaires sur seize qui sont allés jusqu'au bout de la formation a été extrêmement positive. Neuf sur quatorze ont été reçus au diplôme d'auxiliaire de bibliothèque. Seuls deux n'ont pas reçu la validation de médiateur du livre.

Le second résultat positif concerne l'emploi des médiateurs du livre à l'issue de la formation. Début juillet, dix étaient employés sur poste contractuel de médiateur rattaché à la bibliothèque municipale, pour deux autres les négociations pour leur emploi étaient en bonne voie de conclusion. Plusieurs postes ont été négociés dans le cadre des contrats de ville. Le Ministère de la Culture soutient la création des postes à hauteur de 50% la première année et à hauteur de 30% la seconde.

Après la phase d'expérimentation, qui se poursuit avec l'embauche des médiateurs du livre, sont attendus les résultats de l'évaluation (confiée au LERS, Laboratoire d'Études et de Recherches Sociales de Canteleu, par le Ministère de la Culture). Celle-ci devra répondre aux questions sur la pertinence de cette fonction de médiateur du livre, sur les conditions de sa reproductivité et de sa démultiplication. Mais surtout nous souhaitons que puisse se rendre public tout l'investissement des médiateurs du livre avec des enfants, des jeunes, des familles et leur relation avec eux pour leur permettre d'apprendre à aimer les livres de s'ouvrir, petit à petit à la culture et de sortir de leur isolement, comme l'exprime ce témoignage :

« Quand on m'a proposé cette formation, je faisais la bibliothèque de rue depuis trois ans, c'était une bonne manière de concrétiser ce que j'avais envie de faire, aller au devant de toutes ces familles qui galéraient comme moi je l'avais fait. Cela me rappelait moi, ma mère, mes frères et sœurs. J'avais envie qu'eux aussi aient la chance de rencontrer d'autres personnes et d'en sortir en faisant autre chose. Avec la bibliothèque de rue dans le quartier j'ai rencontré des familles qui ne fréquentaient aucune structure, complètement renfermées sur elles-mêmes. Le rôle de la médiation est là : les familles ont pu venir par mon intermédiaire à la bibliothèque municipale. J'ai l'impression d'être très proche de ces familles. J'ai une relation de confiance avec elles. Pour la formation, cela n'a pas été toujours facile, par exemple j'avais une autre façon d'accueillir les gens et j'avais du mal à faire passer ma démarche dans l'équipe. Petit à petit, j'ai appris à définir mon rôle. Comme cela n'existait pas, il fallait faire sa place. Il fallait s'adapter au quartier, à la bibliothèque. Le rôle de médiateur n'est pas de faire quelque chose à part pour des gens à part. C'est que les familles ne soient plus isolées, rejoignent les autres dans la société, puissent s'exprimer et vivre normalement. » ■